

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2 DU MARDI 15 MARS 2022 À 18 H

### Personnes présentes

- M. Eloy, Maire de la commune, Mme Fleury, représentante Mairie
- Mme Moreau, Mme Cheminard, Mme Grezel, Mme Eloy, Mme Aspe et M. Huart, Mme Riviere parents d'élèves élus
- Mme Gomes, Mme Guibert, Mme Hidalgo, Mme André-Dervaux, Mme Lagasquie, Mme Damour, enseignantes
- Mme Jouillat, directrice

### Absents excusés

- M. Durand, IEN de la circonscription de Langeais
- Mmes les membres du RASED
- M. Le DDEN
- Mme Batista Soares, enseignante
- Mme Tissot et M. Trindade, parents élus

## 1. Approbation du dernier PV du premier Conseil d'école

Mme Jouillat remercie les membres du CE pour leur présence et précise que le procès-verbal du 1<sup>er</sup> conseil d'école a été validé par tous. Il est consultable sur le site de la mairie et imprimable sur demande.

## 2. Effectifs pour la rentrée prochaine

Au 24 février le nombre d'enfants prévu pour la rentrée prochaine s'élève pour le moment à 174.

Sont attendus :

PS : 24 élèves

MS : 22 élèves

GS : 24 élèves

CP : 22 élèves

CE1 : 19 élèves

CE2 : 22 élèves

CM1 : 19 élèves

CM2 : 22 élèves

## 3. Protocole sanitaire et restrictions.

Depuis le lundi 14 mars 2022, la situation sanitaire a permis un retour au « niveau 1 ».

Le port du masque pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes n'est plus obligatoire en intérieur. Les activités physiques et sportives peuvent reprendre sans restriction.

Bien que le niveau 1 du protocole sanitaire en vigueur l'autorise, l'Inspection académique conseille de limiter autant que possible le mélange des élèves durant une quinzaine de jours.

Par ailleurs, les services de cantine tels qu'ils sont organisés depuis quelques mois vont pour le moment rester les mêmes jusqu'à ce que la Mairie en décide autrement.

En cas de positivité chez un élève, ce dernier doit s'isoler pour une période de 7 jours (5 avec un test antigénique négatif et une absence de symptômes depuis 48h). Il est conseillé de continuer à porter le masque les 7 jours suivants en classe.

Une campagne de dépistage de la COVID 19 a été mise en place par la « cellule COVID » au vu du nombre de cas important sur l'école de Mazières depuis le 7 mars et aura lieu le 17 et le 18 mars prochain. Les

parents doivent signer un consentement pour obtenir le kit de prélèvement. Les kits seront ensuite distribués aux élèves le jeudi 17 mars ; les enfants devront effectuer le prélèvement salivaire selon la notice explicative, le vendredi matin avant de venir à l'école et de redéposer leur test auprès de leur enseignante.

**Les résultats seront communiqués directement aux familles.**

#### **4. Point sécurité**

##### Exercice incendie

L'exercice incendie a eu lieu le jeudi 30 septembre. Le deuxième exercice alerte incendie aura lieu en avril. Le 27 janvier 2022 a lieu l'exercice « risques majeurs ».

L'équipe enseignante demande à la Mairie de bien vouloir lui fournir des packs de bouteilles d'eau pour chaque classe comme il est demandé dans le protocole.

Une nouvelle corne de brume est à commander pour la réalisation du prochain test ou en cas de besoin.

Lors de ces divers exercices (attentat intrusion/incendie/risques majeurs), il a été noté que la porte de la classe des CP-CE1 (nouvelle classe) ne peut pas se verrouiller de l'intérieur ce qui signifie qu'en cas d'intrusion la porte reste accessible depuis l'extérieur.

La porte possède néanmoins un système de fermeture mais cela signifie que l'enseignante devrait la verrouiller de l'extérieur en arrivant le matin et garder la clé sur elle en permanence, lors des récréations, du sport, des déplacements dans le bâtiment principal pour pouvoir (re)rentrer dans sa classe (verrouillage automatique).

Les membres de la Mairie ont pris note et vont voir ce qu'il est possible d'envisager.

#### **5. LSU et Educonnect**

Les livrets scolaires LSU ( distribués aux élèves du CP au CM2) de la première période ont été délivrés en janvier aux familles et rendus signés par ces dernières.

Il est possible de les consulter en ligne sur le site internet EDUCONNECT. Une infographie à ce sujet sera distribuée dans quelques temps mais pour l'heure, la « signature électronique » ne fonctionne pas encore, c'est pourquoi les LSU continueront d'être délivrés sous forme papier. L'inscription sur le site EDUCONNECT doit être faite par chaque famille directement sur le site.

##### Inscription au collège :

L'inscription au collège pour les élèves de CM2 se fera également sur le site EDUCONNECT. En cas de difficulté, n'hésitez pas à prendre RDV avec Mme Jouillat.

##### Évaluations nationales :

Les élèves de CP ont passé les évaluations nationales la semaine du 1<sup>er</sup> mars. Les enseignantes de CP communiqueront les résultats directement aux familles.

#### **6. Travaux et investissements effectués / en cours / à prévoir**

##### Travaux extension école :

Les membres du CE pourront voir les plans définitifs de l'extension de l'école en avril lors d'une réunion. Des nuisances sonores risquent d'avoir lieu courant juin 2022. La mairie fera réaliser autant que possible les travaux hors temps scolaire.

La « place rose » devrait rester accessible durant les travaux par un chemin banalisé et sécurisé.

La question du modulaire (classe de CM2 actuellement) situé près de la Place rose s'est posée dans le cas où les travaux engendrés par l'extension de l'école rendraient la situation ingérable pour les enfants et l'enseignante (bruits, vibrations...).

La possibilité de faire classe durant quelques temps dans la salle du conseil municipal est proposé par la mairie.

**La chaufferie** sera changée de façon à passer du fioul au bois. Elle sera en fonctionnement en 2023. Les gros travaux seront prévus durant les vacances d'été. Le chauffage sera maintenu durant toute la durée des travaux.

#### **Les travaux de réparation :**

Des stores dans la classe de Mme Jouillat, à l'étage, ont été installés.

En revanche, cela fait plusieurs fois que ceux de la classe des CE1-CE2 de Mme Lagasquie se bloquent alors qu'une intervention a déjà eu lieu. Il faudra également vérifier les stores de la salle de motricité. Une liste de petits travaux sera donnée à la mairie (récupérateur d'eau, anti-pince doigt...).

## **7. Projets de classe**

#### **La piscine :**

Les élèves de CP iront à la piscine de Luynes **du 16 mai au 26 juin les lundis après-midi** avec une enseignante.

Les élèves de CE1 travailleront pendant ce temps avec Mme Gomes et les élèves de Grande section de cette dernière, avec Mme Hidalgo, si le protocole sanitaire reste inchangé d'ici-là.

Le fait de ne faire bénéficier que les élèves de CP de cours de piscine n'est pas dépendant de notre volonté. Le nombre de places dans les piscines est limité et l'école de Mazières n'est pas prioritaire. Les élèves qui n'ont pu se rendre à la piscine depuis 2 ans à cause du Covid, ne pourront malheureusement pas s'y rendre.

La mairie prend en charge le prix des entrées et l'APE les transports en bus.

#### **Les intervenants :**

L'intervenant musique a pu continuer ses interventions dans l'école tous les mardis après-midi malgré la situation sanitaire compliquée. Nous remercions Paul Bounie pour sa présence et la qualité de ses interventions.

Mme Amelot, enseignante à la retraite et ancienne directrice de l'école de Mazières, est intervenue deux fois dans la classe de CM2 à la demande de Mme André-Dervaux pour une initiation au braille. Les enfants ont pu apprendre, entre autres découvertes, à écrire leur prénom et faire fonctionner la machine « Perkins » permettant d'écrire du braille.

#### **Les sorties de fin d'année :**

Les classe de maternelle se rendront à l'écomusée du Véron le 31 mai.

La classe de CP-CE1 ira au château du Rivau le 13 juin.

Les classes de GS-CP et de CE1-CE2 se rendront à au Grand Pressigny le 13 juin.

Les classes de CM1 et de CM2 visiteront Le Clos Lucé le 2 juin.

Merci à l'APE qui finance les sorties scolaires.

La fête de l'école aura lieu le dimanche le 26 juin.

## **8. Questions annoncées**

Aucune

Fin du conseil d'école à 19h00.